



Rapport d'instruction

Dossier ADEME N°: 1328C0029

Dossier OEC/CTC N°: 13007

Maître d'ouvrage - raison sociale	GAEC ASTRATELLA		
<i>Adresse</i>	A PASTRICCIOLA I SALDUCCI 20260 LUMIO		
<i>CODE NAF</i>			
<i>SIRET</i>	39310724900014		
<i>Responsable Légal</i>	Noëlle IROLLA (co-gérante)		
Opération	Installation de trois chauffe-eau solaire pour la production d'eau chaude pour une installation de distillerie d'huiles essentielles		
Lieu de réalisation	Lumio (Haute-Corse)		
Date prévisionnelle de réalisation	4ème trimestre 2013		
CPER 2007-2013	ProDEME (ADEME/CTC)		
Dossier instruit par l'OEC dans le cadre du PO FEDER	non		
Dossier instruit par l'ADEME dans le cadre du Grenelle	non		
Instructeurs :			
ADEME :	LEGRAND Christophe	MONTI Cyrille	
Gestionnaires :			
ADEME :	ELORRIAGA Julie	OEC/CTC :	

ADEME		OEC / CTC	
Date de la demande	05/02/2013	Date de la demande	05/02/2013
Date de réception	15/02/2013	Date de réception de la demande	07/02/2013
Date d'accusé de réception	28/02/2013	Date AR du dossier complet	
Date comité de gestion	15/07/2013	Date comité de gestion	15/07/2013

MAITRE D'OUVRAGE	
Type de maître d'ouvrage	Privé
Dans le cas d'une entreprise, au sens communautaire du terme, l'entreprise est :	Petite
Situation du maître d'ouvrage au regard de la TVA	Assujetti (TVA récupérée)
Financement	Autofinancement

CADRE DE L'OPERATION	
Secteur	Concurrentiel
Dans le cadre d'une opération en secteur concurrentiel, réglementation applicable	Régime cadre exempté de notification X63/2008

MOTIVATIONS DES INSTRUCTEURS	
ADEME	Avis favorable. Opération conforme à la convention PRODEME (fiche 4).
CTC / OEC	La Convention PRODEME prévoit des actions relatives aux énergies renouvelables en particulier l'utilisation d'énergie solaire thermique (fiche n°4) pour la production d'eau chaude sanitaire dans le collectif et le tertiaire.

ANNEXE TECHNIQUE

Contexte :	Le porteur de projet utilise un procédé de distillation qui utilise la vapeur d'eau pour capturer l'essence des plantes. Il souhaite faire des économies d'énergie en préchauffant l'eau destinée à être transformée en vapeur par une chaudière au fuel.
-------------------	---

Lieu de réalisation :	Lumio (Haute-Corse)
------------------------------	---------------------

Description technique de l'opération :	<p>Fourniture et pose de trois systèmes de production d'eau chaude sanitaire solaire de 300L et 6 m² de capteurs.</p> <p>Energie substituée : 0 % Electricité; 0 % Gaz réseau; 0 % Gaz cuve; 100 % Fioul</p>
---	---

Indicateurs	ENR : Production énergie finale (kWh/an)	MDE : Energie finale économisée (kWh/an)	Emissions teqCO ₂ /an	Energie primaire économisée (tpe/an)	Energie primaire économisée (tep/an)
		10 800		2,95	
Hypothèses	<p><i>1MWh électrique substitué/produit équivaut à 0,765 teqCO₂, 0,243 tpe, 0,232 tep</i></p> <p><i>1MWh gaz substitué équivaut à 0,223teqCO₂, 0,0862 tep (remarque si Gaz réseau + 10% pertes)</i></p> <p><i>1MWh fioul substitué équivaut à 0,273teqCO₂,0,086 tep</i></p> <p><i>teqCO₂ : tonne équivalent CO₂; tpe : tonne pétrole évitée; tep : tonne équivalent pétrole (Convention)</i></p>				

Echéancier prévisionnel de réalisation	4ème trimestre 2013
---	---------------------

Contenu du rapport final	<p>Rapport d'exécution</p> <p>Photo de l'installation</p> <p>Fiche technique de l'installation</p> <p>Factures acquittées et justificatifs de paiement</p>
---------------------------------	--

ANNEXE FINANCIERE

Décision N° 1328C0029

Dossier PRODEME N°13007

1 - Coût total de l'opération et détail estimatif des dépenses éligibles

	Coût (€HT)	Coûts éligibles (€HT)
Poste 1 - Matériel		
Fourniture de trois installations solaires composées chacune d'un ballon de 300L et de 6 m2 de capteurs plan	17 280,00	17 280,00
Sous-total Poste 1	17 280,00	17 280,00
Poste 2 - Main d'œuvre		
Livraison et pose système	2 370,00	2 370,00
Sous-total Poste 2	2 370,00	2 370,00
TOTAL	19 650,00	19 650,00

2 - Modalités de calcul de l'aide / Détermination du montant de l'aide

Les aides attribuées s'inscrivent dans le cadre du CPER 2007-2013 et plus particulièrement de la convention annuelle 2013 entre la Collectivité Territoriale de Corse et l'ADEME. De plus, cette aide est conforme à l'encadrement communautaire (régime cadre exempté X 63/2008 relatif aux aides pour la protection de l'environnement).

Cette aide ne pourra pas être cumulée avec les Certificats d'Economie d'Energie (CEE).

Le bénéficiaire est une petite entreprise qui récupère la TVA.

2.1 - Détermination du coût admissible (assiette) pour chaque poste

Le coût admissible correspond au surcoût de l'installation solaire (dépenses éligibles à justifier et plafonnées) par rapport à un investissement de référence :

Coût de l'investissement solaire (= dépenses éligibles à justifier) :	19 650,00 €
Plafond des dépenses éligibles : (Les dépenses sont plafonnées à 1500 €/m² de capteurs)	27 000,00 €
Investissement de référence (3 ballons d'eau chaude électriques de 200L)	1 200,00 €
► Coût admissible	18 450,00 €

2.2 - Détermination du montant de l'aide

Selon le régime cadre exempté de notification X63/2008, l'aide maximale de l'ADEME et de la CTC au titre du PRODEME est de 65% de ce coût pour une petite entreprise, soit :

	Coût admissible (assiette €HT)	Taux de subvention	Aide PRODEME maximale (CTC) (€)
Eau chaude sanitaire solaire	18 450,00	65%	11 992,50
TOTAL	18 450,00	65%	11 992,50

2.3 - Récapitulatif

	Coût de l'opération (€HT)	Dépenses éligibles à justifier (€HT)	Coût admissible (assiette en €HT)	Aide CTC (€)
Eau chaude sanitaire solaire	19 650,00	19 650,00	18 450,00	11 992,50
TOTAL	19 650,00	19 650,00	18 450,00	11 992,50

3 - Plan de financement prévisionnel

• Sur les dépenses éligibles à justifier :

CTC	11 992,50 €	61,0%
Bénéficiaire	7 657,50 €	39,0%
TOTAL	19 650,00 €	100,0%

• Sur le coût admissible :

CTC	11 992,50 €	65,0%
Bénéficiaire	6 457,50 €	35,0%
TOTAL	18 450,00 €	100,0%